

vice de parti ; mais je me trouve dans une condition presque exceptionnelle, car presque tous mes hommes ont fait avec moi des voyages antérieurs qui me les ont attachés peut-être un peu plus que cela n'a lieu d'ordinaire. N'est-ce pas, dites-moi, chose singulière que l'on ne puisse être maître dans sa maison, et cela dans un pays de liberté ?

On cherche par tous les moyens possibles à obtenir le plus promptement les nouvelles qui peuvent s'échanger entre l'Amérique et l'Angleterre, c'est pour cela que la plupart des steamers transatlantiques touchent sans relâche au cap Race et à Queenstown. Le cap Race est la partie sud-est de Terre-Neuve la plus proche de l'Europe. Cette pointe est en communication directe avec New-York par un câble sous-marin de 900 milles et un télégraphe terrestre de 1,000 milles.

Les steamers ont des réserves de nouvelles renfermées dans des boîtes de fer-blanc que l'on jette par-dessus le bord à la plus courte distance possible du rivage. Ces boîtes sont repêchées par de petits bateaux, portées à la station du télégraphe et expédiées à New-York. On gagne ainsi trois jours sur l'arrivée des steamers. Il en est de même au retour pour l'Europe, seulement on jette les boîtes du canot sur le pont du steamer.

Mais il arrive quelquefois, si la mer est mauvaise, que les boîtes ne peuvent être repêchées ou lancées assez adroitement sur le steamer qui ne peut s'attarder. Quelquefois aussi les capitaines ne veulent pas remettre des dépêches au cap Race au risque de prolonger les inquiétudes et les anxiétés du public.

C'est ainsi que le capitaine de l'*Europa*, soit de son propre mouvement, soit par suite des ordres de l'Amirauté, n'a pas voulu entrer en communication avec le cap Race, lorsqu'il a porté les dépêches du Cabinet anglais à lord Lyons. Cela aurait pu biter la solution de la question. A Queenstown sur la côte d'Irlande, les dépêches sont reçues par un agent qui monte à bord du navire, les délivre au bureau du magnétique télégraphe qui le transmet directement à Londres et à Liverpool, en gagnant ainsi sept ou huit heures.

On écrit de Paris au *Nouveliste de Rouen* :

Bien que depuis quelque temps certains indices dénotassent la possibilité de la retraite de M. Veron du *Constitutionnel*, on ne s'attendait cependant pas à ce que la chose fût réalisée aussi brusquement. La note qui figure ce matin en tête de la feuille de la rue de Valois a donc surpris tout le monde, autant que M. Veron lui-même, si tant est que l'honorable député de Sceaux n'ait appris qu'hier soir, et par une lettre du vicomte d'Anschald, la décision ministérielle. Le bruit court que M. Veron soutient qu'on ne peut pas lui lever ainsi sa position, qu'il y a eu une convention de signe; bref, qu'il se propose de faire un procès.

On assure, d'autre part, que M. About quittera le *Constitutionnel*. A propos de M. About, je vous dirai que le nouveau journal le *Corsaire*, dont il doit être l'un des rédacteurs, ne paraît plus destiné à être, comme on l'assurait d'abord, une feuille exclusivement satirique et littéraire paraissant deux fois par semaine. Le *Corsaire* s'occuperait aussi de politique et il paraîtrait une fois par semaine dans le format du *Courrier du Dimanche*, dont il serait la contre-partie.

### États-Unis.

Parmi les signes indicateurs du dévouement qu'a eu l'affaire du Trent, se trouve une lettre adressée par M. Seward à M. Stetson, l'un de ses amis, à l'occasion du banquet annuel offert par la Société de la Nouvelle-Angleterre.

Le ministre d'Etat avait été, convié à cette fête; mais elle a eu lieu, sans sa présence, à New-York, dans Astor-House, le 23 décembre.

Nous croyons utile de donner la traduction suivante d'une pièce dont un télégramme a déjà fait connaître le sens :

DÉPARTEMENT D'ÉTAT.

Washington, 14 décembre 1861.

Cher Monsieur,

« Veuillez, je vous prie, excuser auprès des enfants de la Nouvelle-Angleterre, mon refus d'assister au banquet auquel ils m'ont invité. Les devoirs qui me retiennent ici ne me permettent guère de congés. »

« Si j'étais invité à un banquet de la Vieille-Angleterre, au lieu de la Nouvelle, je ferais certainement tous mes efforts pour m'y rendre. Je serais heureux de trouver une aussi bonne occasion pour essayer de montrer à nos cousins d'outre-mer que tout avantage matériel ou toute influence morale qui nous tombe en partage, augmente aussi la prospérité et la puissance de la Grande-Bretagne, et que toute calamité qui vient fondre sur les Etats-Unis doit engendrer des peines et des maux un jour ou l'autre pour l'Angleterre. »

« Exprimez mes plus chauds remerciements au comité et croyez-moi, »

« Votre ami, toujours fidèle, »

« WILLIAM H. SEWARD. »

### CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Ce matin, une douloureuse nouvelle se répandait dans notre ville. Un affreux accident était arrivé à Tourcoing, rue Impériale, vers onze heures.

Tout un bâtiment à usage d'atelier de charpentier s'écroulait avec fracas au moment de la bourrasque dont les effets se sont fait sentir dès la nuit dernière.

Douze ouvriers travaillaient dans ce bâtiment au moment de la catastrophe. Deux d'entre eux sont parvenus à se sauver sans être blessés. Parmi les dix autres, quatre ont été tués sur le coup, six hommes grièvement blessés ont été transportés immédiatement à l'Hôtel-Dieu. Trois de ces derniers sont dans un état qui laisse peu d'espoir.

Il faut renoncer à décrire la sensation produite dans Tourcoing aussitôt que la triste nouvelle s'est répandue.

Aux premiers coups de la cloche d'alarme, une grande partie de la population s'est transportée sur les lieux du sinistre. L'administration municipale, MM. les juges de paix des deux cantons, M. le commissaire central, ont organisé immédiatement le sauvetage. L'empressement des travailleurs, parmi lesquels se sont distingués tous les braves pompiers et la brigade de gendarmerie, est digne des plus grands éloges. Il faut avoir vu le théâtre de l'accident pour comprendre les efforts qui ont été faits pour retirer promptement les malheureux ensevelis sous les décombres.

MM. les membres du clergé, tous les médecins de la ville, les Sœurs de Charité donnaient l'exemple d'un dévouement qu'on ne saurait trop louer.

Nous nous associons pleinement au juste hommage rendu par tous les témoins de ce triste accident au zèle et à l'énergie dont M. le Maire de Tourcoing et les autorités ont fait preuve dans cette malheureuse circonstance.

M. le Préfet, informé par dépêche télégraphique, s'est rendu à Tourcoing accompagné de MM. Kolb et Menche, du chef des services spéciaux et de plusieurs médecins et architectes. Après une visite faite aux blessés, il a remis à M. Roussel-Defontaine un premier secours destiné aux familles atteintes si cruellement.

Il ne nous appartient pas d'apprécier les causes réelles qui ont déterminé la chute de l'atelier. L'enquête sévère qui est commencée viendra en aide à l'action de la justice. Outre, la question d'humanité

il s'en présente une autre : c'est celle de la responsabilité qui incombe aux constructeurs du bâtiment.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'adresser aux chambres de commerce une nombreuse collection d'étoffes de fantaisie recueillies par les soins de M. le consul de France à Leipsick. Cette remarquable série de tissus façonnés, mélangés de coton, de soie et de laine, ainsi que quelques indiennes pour robes et pour ameublement, peut permettre une étude très intéressante sur les procédés de fabrication et sur le goût des industriels de l'Allemagne.

On signale déjà, par suite de la réduction du prix des dépêches télégraphiques, une plus grande activité dans les bureaux de stations. Tous les commerçants des campagnes se plaignent avec raison d'être moins bien traités que les habitants des villes. Ils sont, en effet, soumis à des droits de message souvent plus élevés que le prix de la dépêche même.

Un journal croit savoir que le gouvernement s'occupe de remédier autant que possible à cet inconvénient. Les bureaux de postes ruraux seraient prochainement chargés de recevoir le texte et le montant des dépêches de chaque envoi télégraphique. Sans doute, cette mesure ne lèvera pas les inconvénients des distances, mais du moins le commerce profitera, par la voie des facteurs des postes, de la réduction du prix élevé de message auquel il est astreint.

Plusieurs journaux ont annoncé que la Banque de France allait émettre des billets de 50 fr., et que l'émission commencerait le 1<sup>er</sup> janvier.

Cette nouvelle, dit le *Sidèle*, est vraie quant au fait de fabrication de petites coupures, mais inexacte quant à la date de la mise en circulation : Non-seulement l'émission n'a point eu lieu encore, mais le tirage n'est pas même commencé, puisque la planche n'est pas terminée.

Le *Progrès*, de Lyon, dit aussi qu'il n'est guère probable que les billets de 50 francs puissent être émis avant la fin de janvier.

Il paraît, ajoute ce dernier journal, que la Banque ne tenait guère à créer ces nouvelles coupures ; c'est M. Fould qui a insisté pour qu'elle fit usage de l'autorisation que la loi lui a donnée à cet égard. Le ministre est persuadé que cette mesure aura d'excellents effets commercialement et financièrement.

On ignore assez généralement que l'article 12 de la loi du 13 brumaire an VII, assujettit aux droits de timbre établis d'après les différentes dimensions du papier employé, les pétitions et les mémoires même en forme de lettres, présentés ou adressés au gouvernement, aux ministres, aux autorités constituées, nous ajouterons même à toutes les administrations et à bon nombre d'établissements publics.

Aux termes de l'article 26, paragraphe 3 de la loi précitée, tout particulier qui correspond sur papier libre s'expose à une amende de 5 fr., sans préjudice du paiement du décime et du droit de timbre.

La loi ne reconnaît ou ne désigne en cette matière, que neuf motifs d'exemption qu'il est bon de rappeler :

- 1<sup>o</sup> Les pétitions adressées directement au Sénat ;
- 2<sup>o</sup> Les demandes de congés absolus ou limités, et les demandes de secours pour les anciens soldats ou militaires en service ;
- 3<sup>o</sup> Les pétitions des déportés ou réfugiés aux colonies ;
- 4<sup>o</sup> Les observations des propriétaires relativement au classement parcellaire

cadastral, en temps que ces observations soient directement, et en-temps voulu, remises par les maires ;

5<sup>o</sup> Les réclamations en décharge ou réductions de contributions directes, ayant pour objet une cote inférieure à 30 fr. ;

6<sup>o</sup> Les réclamations sur la confection du rôle des retributions mensuelles des écoles primaires ;

7<sup>o</sup> Les réclamations relatives à la liste du jury et des électeurs ;

8<sup>o</sup> Les mémoires adressés au gouvernement et à l'administration des domaines par les Chambres de commerce ;

9<sup>o</sup> Enfin, les réclamations contre les frais de vérification des poids et mesures.

En dehors des exceptions ci-dessus signalées, les pétitions et mémoires, même en forme de lettres, rédigés sur papier libre et adressés à une autorité, à un fonctionnaire, ou à une administration quelconque, exposent les pétitionnaires à l'application des peines ci-dessus mentionnées.

Les fuites de gaz occasionnées par le défaut de jonction des tuyaux sont fréquentes. Qui n'a été arrêté dans les rues de Paris, dit le *Moniteur*, par ces profondes excavations interceptant la circulation, et causant ainsi des pertes de temps considérables, du fond desquelles les ouvriers retirent une terre noirâtre qui répand une odeur insupportable et malsaine. Tous ces inconvénients semblent devoir disparaître devant l'invention d'un chimiste distingué, M. Lemoine, dont le système aussi simple qu'ingénieux tend à empêcher désormais toute perte de gaz. Voici ce procédé :

Sans rien changer à la disposition actuelle des conduites, il enveloppe le point de jonction des tuyaux d'un manchon disposé de manière à y adhérer le plus exactement possible. Par une ouverture ménagée à sa partie supérieure, on verse dans ce manchon du soufre en fusion mélangé ou non soit avec du peroxyde de fer, de l'ocre rouge ou jaune. On peut encore introduire des matières sur lesquelles le gaz n'a aucune action, telles que les alliages ou amalgames métalliques, le plomb, l'étain ou les brais, la gélatine, les cires, les savons à base d'alumine, la gomme laque, copal, et d'autres résines. A l'aide de ce moyen, les jonctions des tuyaux sont si hermétiquement fermées, que pas la plus petite quantité de gaz et pas la moindre goutte d'eau ne peuvent s'échapper des tuyaux souterrains. La viabilité et la salubrité n'ont qu'à gagner à la résolution d'un problème qui, vu son importance, avait jusqu'ici été l'objet de nombreuses recherches.

La musique de la grande harmonie exécutera sous la direction de M. Heinevetter, lundi prochain, à onze heures et demie en l'église St.-Martin, pendant la messe de mariage de son digne chef, M. Victor Delannoy, les morceaux suivants :

- Marche Tromphale ;
- Grande ouverture militaire, par M. Victor Delannoy ;
- Sixième fantaisie pour clarinette (de Bendor) par M. Charles Wattel ;
- Air du Barbier de Séville, pour piston, par M. Heinevetter ;
- Marche finale ;

Un voleur d'une adresse peu commune s'est introduit jeudi, vers cinq heures du soir, chez M. L. W..., où il a enlevé plusieurs boîtes contenant des bijoux d'une certaine valeur.

Hier soir, vers huit heures, Joseph Béghin, employé chez M. Bulteau-Delorme et demeurant rue du Midi, a trouvé, en rentrant chez lui, sa femme horriblement brûlée. En tombant sur un scap placé dans sa chambre, cette malheureuse femme s'est blessée et a perdu connaissance. La chandelle qu'elle tenait à la main a mis feu à ses vêtements. Toute la partie supérieure

du corps était brûlée, les jambes seules n'ont pas été atteintes. La position de cette femme est désespérée.

### Actes administratifs de la Préfecture.

L'art. 38 du recueil des Actes administratifs de la Préfecture du Nord (1861), contient :

Une circulaire rappelant qu'aux termes du règlement arrêté par l'Académie française, les demandes d'admission aux prix Montyon doivent être transmises au secrétariat de ce corps savant, avant le 25 janvier de chaque année.

Elle rappelle en outre aux sous-préfets et maires qu'il doit être produit un mémoire très détaillé de l'action ou des actions vertueuses, dans lequel il est utile d'indiquer les nom, prénoms, lieu de naissance, l'âge de la personne présentée, l'époque et la durée de l'action qui doit s'être prolongée dans le cours des deux années précédentes, le nom et le domicile des personnes qui en ont été l'objet.

M. le préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1<sup>er</sup>. Les barrières de dégel seront fermées à compter du 11 janvier 1862, à 6 heures du matin, dans toute l'étendue de l'arrondissement de Lille.

1<sup>o</sup> Sur la route départementale N<sup>o</sup> 48 ;

2<sup>o</sup> Sur les chemins de grande communication N<sup>os</sup> 5, 9, 12, 38, 62, 63 et 69.

L'interdiction absolue de toute circulation de voitures, aura lieu sur toutes les parties neuves construites ou reconstruites en 1860 et 1861 des chemins vicinaux de grande communication N<sup>os</sup> 9 et 58.

M. l'ingénieur ordinaire est chargé de l'exécution du présent arrêté. Il veillera à ce que les agents qui porteront l'ordre de fermeture remettent, sans aucun délai, une expédition du présent arrêté au maire ou à l'adjoint des communes riveraines ou traversées par les routes, pour être aussitôt publiée et affichée par les soins de ces fonctionnaires, qui nous transmettront sur le champ un certificat constatant cette publication.

Des expéditions du présent arrêté seront adressées à M. l'ingénieur ordinaire, à M. le commandant de gendarmerie, au tribunal de commerce de Lille, à M. l'inspecteur des douanes, aux maires des communes riveraines ou traversées par les routes, et aux éditeurs des journaux publiés à Lille.

### Cour d'assises du Hainaut.

La bande de l'Entre-Sambre-et-Meuse. — Assassinats et vols à main armée. — Quatorze accusés.

Auilié du 9 janvier.

M. le président déclare les débats clos, et donne lecture des 876 questions posées au jury, et indique la manière dont celui-ci doit procéder.

Le jury se retire dans la salle des délibérations.

Les accusés sont reconduits en prison.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Les deux Boucher, les trois Leclercq, le vieil Hubinot, Rabet et les deux Vandervoort ont été condamnés à mort.

Arvicius a été condamné à cinq ans de réclusion, et le *Petit Thomas* à quinze années d'emprisonnement.

Cha-ée, Lefebvre et la femme Camel ont été acquittés.

### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 10	le 11	hausse	baisse.
4 1/2 au compt.	97.00	97.30	» 30	»
3 % au compt.	68.60	68.40	»	» 20
Banque	2943	2930	»	» 13
Oblig. du trés.	452.50	453.75	» 125	»

expert à pareil jeu, que, sans doute, il s'y trompe rarement. Ne devine-t-il pas quelle est cette énigme, quelle est celle qui la lui propose ? Celle-ci serait heureuse d'entendre son nom prononcé par le plus beau des hommes avant de laisser tomber son masque.

Kunigsteen, saisi au son de cette voix, de ce pur contralto qui frappait son oreille, alors qu'il s'était attendu au plus tendre soprano, ne déguisa qu'avec peine sa surprise, garda quelques instants le silence et poussa un profond soupir.

« Madame, mon langage, a suffisamment désigné la dame qui me désire pour confident, répondit-il enfin avec galanterie. »

« Puis il ajouta d'un air de parfaite sincérité : « Mais suis-je digne de vous ? suis-je digne d'un cœur pour lequel de plus haut placés donneraient volontiers leur vie ?... »

« Railleuse adroit, interrompit la dame en lui donnant sur les lèvres un coup de son gant. Je veux bien croire que vous m'avez reconnue en entrant, malgré l'obscurité de vos paroles qui ne s'appliquaient pas à moi, ou bien n'étais qu'une satire. Mais brisons là-dessus, pour ne pas perdre des moments précieux. »

A ces mots, elle ôta son domino, et Gabrielle de Tellern, dans tout l'éclat de ses charmes, réhaussés encore par une légère toilette de bal du meilleur goût, apparut aux yeux éblouis du comte.

« Prenez place auprès de moi, comte ! poursuivit-elle en s'asseyant sur l'ottomane, il faut enfin que je vous parle longuement, très-longuement. »

Kunigsteen obéit sans desserrer les lèvres.

« Vous êtes le confident de cette cour, continua la belle Française, en posant légèrement ses doigts brûlants sur la main du comte. Ambassadeur du prince régnant, conseiller intime de la princesse régnante, ami de jeunesse du prince héritaire, premier cavalier de la princesse sa femme, vous ne faites pas d'envieux et vous n'avez pas d'ennemis ! Quelle rare affabilité, quelle bonté de cœur, quelle force de caractère ! le vous faut posséder pour ne pas être pris de vertige à tous ses contacts ! »

« Je suis le bienvenu partout, répondit Kunigsteen qui avait écouté avec attention, et madame la grande maréchale sait que les hommes assez bons pour que chacun puisse se servir d'eux à volonté n'ont pas toujours besoin d'habileté pour plaire ; mais elle n'ignore pas non plus que le sort de la plupart d'entre eux est peu digne d'envie. »

« C'est en vain que vous vous réfugiez sous le manteau de la modestie, que vous vous rabaissez vous-même ; vous ne m'échapperez point par cette ruse, interrompit la dame avec vivacité, quand même vous prononcerez d'un ton mille fois plus glacé encore ce : « Madame la grande maréchale ! » Peut-être n'avez-vous pas besoin de moi ; mais, moi, je ne puis me passer de vous. »

La voix de Gabrielle était devenue si mélancolique, si tendre, que Kunigsteen en fut vivement touché. Se serait-il trompé sur le compte de cette femme légère, dont l'œil noir et humide était suspendu, si expressif, à ses regards scrutateurs, dont la petite main pressait avec tant de chaleur et de force ses doigts tremblants ?

Anxieux, agité, il demanda avec effort : « Que peut désirer Gabrielle ? de quoi peut-elle avoir besoin, celle qui régné

partout où elle se montre, et qui ne trouve que d'heureux esclaves dès qu'elle commande ? »

« J'aimerais mieux un peu plus de sentiment et moins d'exagération, répondit la baronne en souriant. Confiance, cher comte ! confiance pour confiance, que ce soit la notre devise ! ajouta-t-elle avec plus d'abandon. Il importe que nous nous mettions d'accord le plus tôt possible, et il faut que nous suivions une même voie à cette cour, sinon il y aura souvent entre nous un contact hostile. Le confident n'ignore pas que le prince héritaire me poursuit. Le baron, qui attache plus de prix aux honneurs mondains qu'à la fidélité de sa femme, favorise l'amour du prince. Dans cette position, moi, qui suis étrangère, j'ai besoin d'un conseiller, d'un ami, d'un fidèle protecteur. Que faire ? comment me conduire pour ne pas nuire à mon mari ni à ma réputation ? »

Un bouton de rose, mal affermi dans le bouquet de la baronne, se balançait sur son sein violemment agité ; le comte le détacha d'une main timide.

« Ce n'est qu'en liberté, dit-il avec une intention marquée, que la reine des fleurs répand sans parfum ; ce n'est qu'aux rayons du soleil qu'elle ouvre son calice enchanteur. Quand la main de l'homme la cueille pour en faire l'ornement de la vante, elle meurt avant que sa beauté soit parfaite, elle se flétrit, et bientôt les débâchés la foulent aux pieds avec mépris. »

« C'est vrai, c'est d'une vérité effrayante ! s'écria Gabrielle avec vivacité ; c'est l'image frappante, horrible, du sort qui pourrait m'être réservé. Le bien suprême ; l'amour seul peut payer l'amour ! Quand on en fait un trafic, vendeur et

acheteur sont également trompés ! »

Le comte se passa plusieurs fois la main sur le front. Avait-il été jusqu'ici frappé d'aveuglement ? ou bien la mousse du vin de Champagne versé à la table du prince avait-elle fait couler dans ses veines le brûlant poison du Midi ? Jamais femme ne lui avait paru si aimable. Tirant avec précipitation le gant blanc de la main blanche encore de la baronne, il pressa ardemment ses lèvres enflammées sur ces jolis doigts de satin, ornés d'étincelantes bagues de diamant. Gabrielle lui passa son bras gauche autour de l'épaule.

« Kunigsteen, dit-elle tout bas et du ton enchanteur de la plus profonde tendresse, Kunigsteen, nous nous sommes compris. Le vulgaire rampe lentement comme le vil insecte et se roule dans la poussière ; les mortels plus nobles savent profiter d'un fugitif instant. Kunigsteen, la fausse honte n'est que puérile quand notre existence est en jeu. Oh ! écoutez bien. Gabrielle n'a jamais aimé avant cette heure-ci ; Gabrielle donnera le suprême bonheur en échange du suprême bonheur, et elle le dit avec orgueil, cette cour ne renferme que deux êtres également dignes l'un de l'autre, et auxquels la domination est assurée, s'ils marchent d'accord : ce sont Kunigsteen et Gabrielle. »

« Enchanteresse ! s'écria le comte transporté, quand même tu ne ferais là que te livrer à un jeu cruel, quand même ton pouvoir magique enfanterait des songes suivis d'un affreux réveil sur l'échafaud, la vie se concentre tout entière dans un tel rêve, et bien insensé qui se réveillerait volontairement par une exclamation de joie ou par un cri d'angoisse ! Parlons donc bas ! bien bas ! révois avant que

minuit, avant que l'heure des apparitions se soit envolée ! »

Et le comte embrassa avec transport cette femme brûlante d'amour, qui l'attira contre son sein en lui jetant les deux bras autour du cou, et d'ardents baisers s'échangèrent en silence.

Tout à coup retentit un coup de sifflet perçant, rapide, inquiet, comme le cri : Au feu ! Kunigsteen reprit sur-le-champ toute sa présence d'esprit, et se dégagea de l'enivrante étreinte de Gabrielle. Elle le suivit vers la porte avec anxiété.

« Nous ne sommes pas en sûreté, des traitres nous menacent ! dit-il à demi-voix en portant ses regards de tous côtés. Voici d'où vient le bruit ; partez vite dans la direction opposée, qui est celle où vous attend votre compagne, et tournez l'étang des cygnes. Mon cœur couvre la retraite de Gabrielle, et je vous suivrai au château, quand vous n'aurez plus rien à craindre. »

La baronne s'enfuit avec la rapidité d'Atalante ; le comte se glissa derrière le tronc d'un tilleul, et, quand il vit dans l'obscurité deux formes humaines s'approcher lentement du pavillon, il se retira de plus en plus avec précaution et parvint heureusement jusqu'aux endroits plus animés du jardin, où un feu d'artifice tenait en ce moment la foule rassemblée.

BLUMENHAGEN.

(La suite au prochain numéro.)